

Repli du solde naturel

En 2011, en lien avec une baisse du nombre des naissances, l'excédent naturel de la région est en repli. Le nombre de décès est en légère hausse comme au niveau national. Après deux années de recul sensible, le nombre de mariages augmente en 2010, pour la première fois depuis l'an 2000.

Au 1^{er} janvier 2011, l'Alsace compte 1 860 000 habitants, soit un peu moins de 3 % de la population de la France. Plus petite des régions de métropole, elle présente la densité de population la plus élevée (225 habitants par km²) après l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais, proche du double de la densité métropolitaine.

Un peu moins de naissances

Comme les années précédentes, des naissances plus nombreuses que les décès en 2011 concourent au dynamisme démographique de la région. L'excédent naturel alsacien est cependant en repli, principalement du fait d'une baisse du nombre des naissances. Le mouvement est identique au plan national.

En 2011, avec 22 160 actes de naissance enregistrés, le nombre de nouveau-nés, inférieur de 1,6 % à celui de l'année précédente, retrouve son niveau de 2009. La part de l'Alsace dans l'ensemble des naissances a diminué de 0,1 point en une décennie. Ce ralentissement des naissances est également observé en métropole.

Le taux de natalité de la région, en léger repli, passe sous le seuil des douze naissances pour mille habitants. Il est inférieur de près d'un point au résultat national.

L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) de la région augmente en 2009 pour s'établir à 1,83 enfant par femme, n'atteignant donc pas le seuil de renouvellement des générations. En France, l'ICF est supérieur à 2 en 2009, et reste identique à celui de 1999.

L'indice synthétise des disparités d'évolution de la fécondité des générations. Ainsi, en une décennie, la contribution à l'indice conjoncturel de fécondité des Alsaciennes âgées de 35 à 49 ans, a augmenté de 0,25 à 0,34. À l'inverse, celle des femmes

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

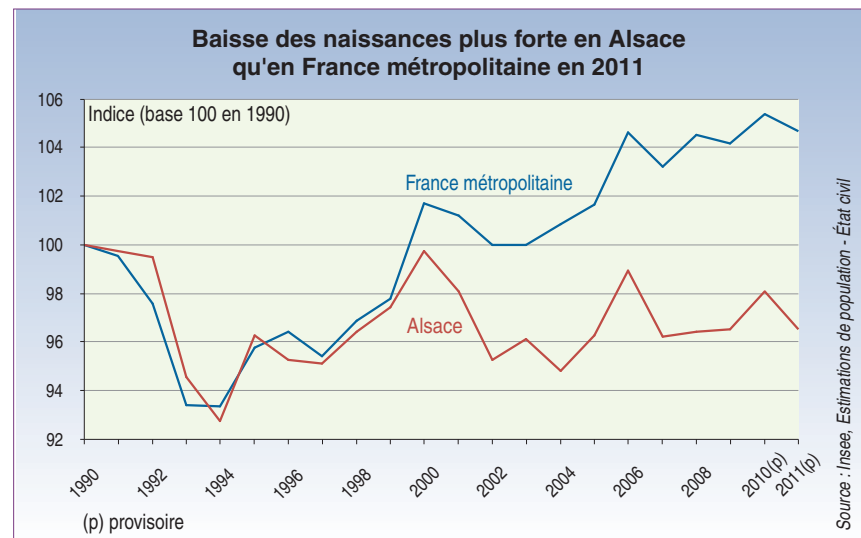
Cet indicateur synthétise les comportements de femmes de générations différentes.

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x.

de 15 à 25 ans a diminué de 0,33 à 0,29 sur cette même période.

En 2009, l'âge moyen des mères à l'accouchement continue sa progression, sans dépasser la barre des 30 ans : il atteint 29,8 ans, soit un an de plus qu'en 1997. Les Alsaciennes sont légèrement plus jeunes à l'accouchement qu'en moyenne nationale.

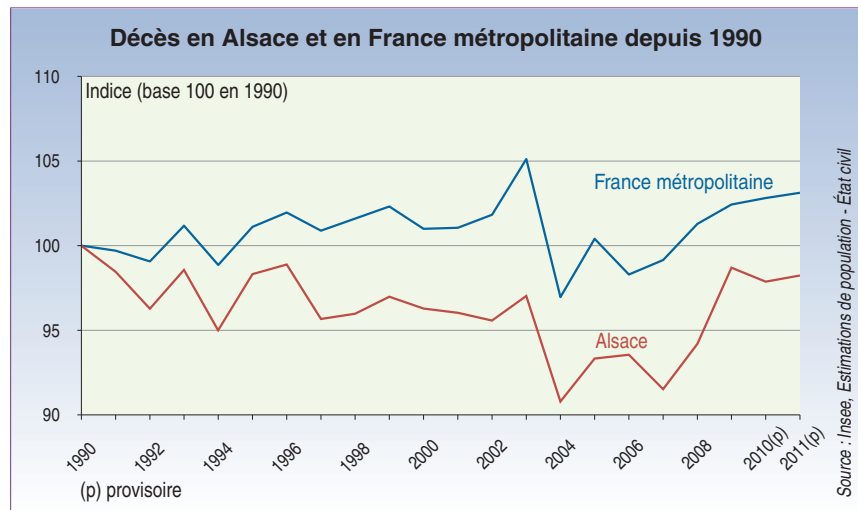


Recul de l'espérance de vie des hommes

Le nombre de décès est en légère hausse en Alsace (+0,4 %) comme au niveau national et s'approche de 14 500 en 2011. Toutefois, la tendance n'est pas uniforme au sein de la région : en progression dans le Haut-Rhin (+1,2 %), les décès sont en léger recul dans le Bas-Rhin (-0,2 %). Comme l'année précédente, la mortalité alsacienne contribue pour 2,7 % au total des décès de la métropole.

En Alsace, l'espérance de vie à la naissance s'établit en 2009 à 83,9 ans pour les femmes et à 77,8 ans pour les hommes.

L'espérance de vie des femmes est toujours légèrement inférieure à celle observée en métropole, les deux restant stables par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, l'espérance de vie masculine recule de 0,3 an en Alsace et devient identique à celle de métropole. L'écart entre les deux sexes dépasse à nouveau les six années.



Des mariés plus jeunes en Alsace

Après deux années de recul sensible (-4 % en 2008 et -7 % en 2009), le nombre de mariages augmente en 2010, pour la première fois depuis 2000. Près de 7 200 unions ont été célébrées, soit une hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente. En France, le nombre de mariages est resté stable.

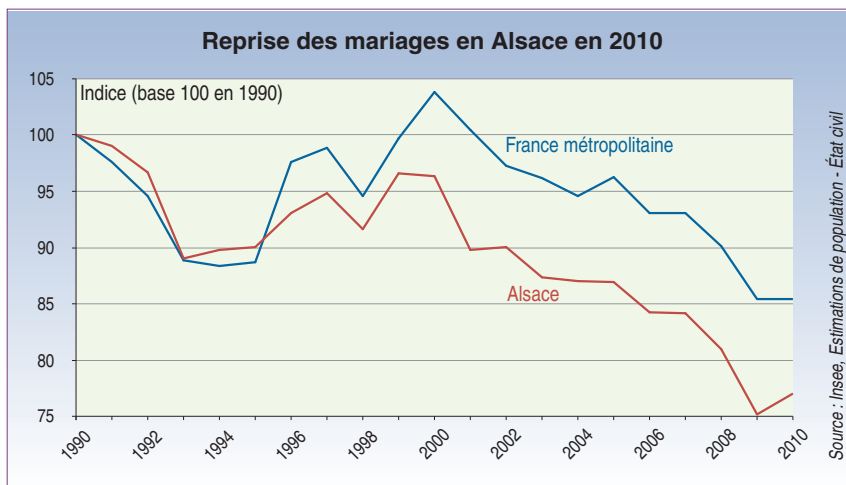
Les mariés sont plus jeunes en Alsace que dans les autres régions : les femmes ont en moyenne 29,4 ans à leur première union, et leurs conjoints 31,6 ans. Pour l'ensemble de la France, ces âges sont supérieurs d'une année.

L'Alsace enregistre 58,3 divorces pour 100 mariages en 2010 et 2,3 ruptures d'unions pour 1 000 habitants. Cette divortialité apparente est supérieure à celle de l'ensemble du pays, pour lequel elle se situe seulement à 53,2 divorces pour 100 mariages et 2,1 ruptures pour 1 000 habitants.

Le Pacs évolue

En 2011, les tribunaux d'instance alsaciens ont enregistré quelque 4 240 pactes civils de solidarité (Pacs), soit une baisse de plus de 35 %. Ce résultat ne préjuge en rien d'un moindre succès du Pacs. En effet, l'enregistrement du Pacs par un notaire a été autorisé par la loi en cours d'année comme alternative à la déclaration conjointe auprès du greffe du tribunal et la mesure de cette nouvelle disposition n'a pas encore été établie. Environ 1 600 Pacs ont été dissous par les tribunaux en 2011, soit une progression de l'ordre de 26 %. Là encore, ces résultats ne prennent pas en compte la possibilité de rompre un pacte civil de solidarité chez un notaire.

Béatrice NEITER



Les nombres de mariages enregistrés et de divorces prononcés ne sont pas disponibles pour l'année 2011.